

## Note de Max Kohnstamm concernant les futurs entretiens Mollet-Adenauer sur l'Europe (5 novembre 1956)

**Légende:** Le 5 novembre 1956, dans le cadre de la rencontre Mollet-Adenauer à Paris, Max Kohnstamm, vice-président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe adresse une note préparatoire à Guy Mollet, président français du Conseil des ministres, dans laquelle il explique la position du chancelier Konrad Adenauer sur les dossiers de l'Euratom et du marché commun et précise comment aborder les entretiens franco-allemands afin de débloquer les négociations sur les futurs traités européens.

**Source:** Archives historiques de l'Union européenne, Florence. MK Max Kohnstamm, MK-02 Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe (1956-1969). Conférence intergouvernementale (CIG) pour le Marché commun et l'Euratom, MK-4.

**Copyright:** Historical Archives of the European Union

**Avertissement:** Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_de\\_max\\_kohnstamm\\_concernant\\_les\\_futurs\\_entretien\\_s\\_mollet\\_adenauer\\_sur\\_l\\_europe\\_5\\_novembre\\_1956-fr-3b8de6ff-8abd-4f1c-a621-64a7043decdf.html](http://www.cvce.eu/obj/note_de_max_kohnstamm_concernant_les_futurs_entretien_s_mollet_adenauer_sur_l_europe_5_novembre_1956-fr-3b8de6ff-8abd-4f1c-a621-64a7043decdf.html)



**Date de dernière mise à jour:** 22/11/2016

5 Novembre 1958

- 20-10-58 4 Nov  
Ar f. n. quibus  
C. J. n. ulf-1
- 1 - La situation allemande est maintenant retournée et le chancelier intervient personnellement et veut aboutir.
  - 2 - Il faut se rendre compte qu'avec la venue du Chancelier à Paris on a une occasion unique et un homme avec lequel on peut maintenant beaucoup. Il lui vient à lui-même à faire face à une opposition importante.
  - 3 - Il faut éviter de dire que les deux traités échoueraient s'ils sont présentés ensemble.
  - 4 - Il faut mettre l'accent sur l'action urgente et la simplification des traités.
  - 5 - Il faut aboutir et ne plus discuter des principes si possible.

Euratom : Le chancelier n'a jamais entendu que la délégation française considérait l'Euratom comme une grande affaire et considérait la propriété comme importante. Il doit l'entendre de Guy Mollet.

- La raison pour Euratom c'est la situation de l'énergie de l'Europe.
- La raison pour la propriété, c'est pour établir un contrôle européen reconnu et accepté par l'Amérique au lieu de voir établir en Europe le contrôle USA ou de l'Agence.

Tout doit être fait pour régler les questions permettant d'établir de suite le traité, et par conséquent, de rechercher les compromis nécessaire pour cela. Il doit être possible de se mettre d'accord sur la proposition suivante :

- faire un ensemble de l'approvisionnement et de la propriété.
- Nous demandons la répartition en cas de pénurie.

Nous sommes prêts à l'abandonner et à consentir aux achats directs proposés par les Allemands et ces derniers acceptent la propriété.

Pour ces deux questions une période de six ans serait appliquée avec possibilité de changer le système à ce moment par vote majoritaire du conseil.

- Pour l'affaire militaire, accepter la formule des experts à laquelle il faut ajouter la phrase du comité sur laquelle G.M. a donné son accord à Ollenhauer.
- Pour les informations, accepter la limitation des brevets proposés - experts - à condition que leur forme un ensemble.
- pas de négociations séparées avec Washington et la Grande Bretagne, seulement par l'uratom. Cet engagement pris par lettre et dans des déclarations publiques.

souligner que c'est pour se défendre contre le nationalisme dans deux pays et non pas pour se protéger contre l'Allemagne.

- lettre à Spaak pour les 3 Sages avec projet de mandat.

Tout ceci doit pouvoir être fait mardi

#### Marché Commun

- formale pour 40 heures
- la France rétablit son acceptation pour le veto de lère en 2<sup>ème</sup> étape
- l'aide à et taxe à l'importation  
proposition allemande : 7 ans

G.M. prêt à rechercher xxxxx avec les allemands simplification pour que les traités puissent être conclus rapidement.